

Le : 24 juillet 2019 à 18:59 (GMT +02:00)

De : "Roland Le Bouedec"

À : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

Objet : Enquête publique projet élevage volailles - Avis Roland Le Bouedec Mellionnec

Madame la Commissaire-enquêtrice

Mairie de Langoëlan

44, rue Duchelas

56160 Langoëlan

Le 24 juillet 2019

Madame la Commissaire-Enquêtrice,

Je vous prie de trouver mon avis à propos du projet d'élevage de volailles situé sur la Commune de LANGOELAN et porté par l'EARL KERMARIA.

- Ce projet, dont j'ai pu prendre connaissance dans le cadre de la procédure d'enquête publique en cours, soulève un grand nombre de questions.
- Sur la gestion des eaux de ruissellement et des risques de pollution très importants compte tenu de la taille de l'élevage.
- Sur l'absence de traitements de l'air en sortie de l'élevage. En particulier non application du principe des MTD (Meilleure Technique Disponible) n°31 et 32 visant à réduire les émissions d'ammoniac.
- Sur la sous évaluation des risques sanitaires exposée dans le dossier, qui paraît superficielle et minorante. Elle ne répond pas aux exigences réglementaires en la matière. Les risques liés aux émanations d'ammoniac et de particules fines (émanations de l'élevage et du compostage) paraissent notamment largement sous-estimées.
- Sur la sous évaluation du bilan "carbone". En effet, il justifie d'une proximité entre le site de production des aliments avec le futur élevage pour prétendre à un bilan "carbone" raisonnable. Ce projet en réalité repose sur une logique dépendante de transports à très grande échelle : la provenance de la base protéinique (sojà) proviennent d'Amérique du sud, et les autres composants (blé, tournesol, ...) proviennent également de régions du globe choisies par le Groupe SANDERS en fonction des cours de ces matières.
- Sur les conditions d'élevage. En particulier la densité de poulets au m2. Le tableau page 38 du dossier estime le nombre de poulets dans les bâtiments à chaque étape de croissance en fin de cycle, soit à partir de 41 jours environ, la densité de poulets tombe à 11,5 poulets/m2. Avant cela la densité est de 21 à 22 poulets/m2. Cela contredit les affirmations de l'éleveur, M. Le Fur, en réunion publique, qui a affirmé qu'en fin de cycle on trouve 7 à 10 poulets/m2, soit moins que dans les élevages Label rouge et bio. Par cette affirmation, l'éleveur également occulté le fait que dans les élevages Label rouge et bio, les poulets ont un parcours en extérieur, ce qui n'est pas le cas dans l'élevage proposé par les porteurs de projet.

Considérant tous ces éléments ainsi que ce modèle agricole, qui me semblent d'un autre siècle, je vous demande d'émettre **un avis défavorable** car ce projet est **totalemtent irrecevable**. Je considère ce projet comme est **un réel danger pour l'environnement et pour notre avenir**.

Je vous remercie de prendre en compte cet avis.

Cordialement,

Roland Le Bouedec

Minégu 2110 Mellionnec.